

Décision

Générale

colonial

Décision n° 633 CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 633

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 mai 1962

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1962

Date du numéro
31 mai 1962

TEXTE INTÉGRAL

Est rengagé dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour un an et pour compter du 4 mai 1962 (comme caporal), Houssein Ali, mle 1224. Le contrat de rengagement est souscrit à titre définitif et pour compter du 4 mai 1962. La présente décision annule la décision n° 132 en date du 3 février 1960 d'admission au bénéfice d'une allocation viagère annuelle.